

SECTEUR 8. GARE DE PAIMPOL



Superficie :	3,73 hectares		
Répartition :			
20%	Habitat	0%	Mixité de fonction
55%	Activité économique	10%	Équipement
0%	Espace public	15%	Naturel
Densité :	25 logements / hectare		
Nombre de logement (min) :	15		
Nombre de logements sociaux (min) :	3		
Système assainissement privilégié :	Collectif		
Programmation estimée :	2023-2027		

La requalification du quartier de la gare de Paimpol a pour vocation d’organiser les différentes fonctions essentielles pour le bon fonctionnement du secteur (gare, stationnement voiture, stationnement camping-car, espace de nature en ville, ...). De ce fait, pour tout aménagement, le nombre de places de stationnement existant doit être maintenu. Des places supplémentaires doivent être réalisées en cas de nouveaux besoins. Une mutualisation des places de stationnement est possible en cas d’usages et de besoins différés au cours de la journée.

Les parties centrale et ouest du site sont dédiées exclusivement aux usages de la gare et au stationnement. Des aménagements pour faciliter la transversalité piétonne du site peuvent être envisagés.

La corne de la gare, à proximité du rond-point du Goëlo, peut faire l’objet d’une restructuration. À ce titre, la réalisation de nouveaux logements, avenue Chateaubriand, est rendue possible. La composition d’un front bâti, en alignement de voie ou en léger retrait, doit être envisagée.

Les zones présentant un risque important d’inondation et de submersion marine doivent être évitées au maximum. À défaut, des solutions techniques adaptées aux risques doivent être mises en œuvre.

L’urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d’une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l’Orientation d’Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.